

Enrico Guerini

« Le point de vue des minoritaires. L'homosexualité dans la littérature »

Comme le rappelle Michel Foucault dans *La Volonté de savoir*, le débat moderne sur l'homosexualité prend forme au cours du XIX^e siècle. À cette époque il y a au moins deux domaines dans lesquels on produit une grande quantité d'écrits consacrés à ce sujet : d'un côté la psychiatrie et d'autre côté la littérature. Je voudrais ici montrer que ces deux champs du savoir abordent la question à partir d'une perspective très différente. Je citerai quelques exemples afin de souligner comment le discours élaboré par une catégorie marginalisée, les homosexuels, s'oppose au discours dominant, créé au sein d'une société où règne une norme hétérosexuelle. J'essaierai donc de comprendre si l'on peut considérer le discours littéraire comme une tentative de se dégager d'une représentation stigmatisante. Je chercherai enfin à montrer comment la littérature devient le lieu d'une revendication de la part des homosexuels, qui considèrent leur expérience et leurs versions des faits comme des clés légitimes et privilégiées pour interpréter leur propre condition.

La situation de l'homosexualité entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècle a souvent été décrite comme « *l'amour qui n'ose pas dire son nom* »¹. Et pourtant la question de la passion entre hommes n'est pas tout-à-fait passée sous silence. Dans la même période, on assiste à une véritable floraison d'écrits sur le thème. Dominique Fernandez affirme qu'avant la Première Guerre mondiale, on a publié en France « pas moins d'une cinquantaine » de romans, tandis que Monique Nemer estime qu'entre 1880 et 1930 furent publiés à peu près cent cinquante essais et deux cent cinquante ouvrages littéraires consacrés à l'homosexualité². Au delà des chiffres, il est indéniable qu'il y a un véritable débat en cours. Celui-ci trouve bientôt sa place dans la presse : le critique Paul Souday écrit en 1926 un compte rendu du roman *Les Faux-monnayeurs* de Gide. Il exprime son impression que dans ces années on écrit trop de livres sur ce sujet. Il s'exclame alors : « Et puis en voilà assez, et la mesure est comble. » Ses mots sont repris dans la revue *Les Marges*, qui, dans la même année, consacre un numéro à une enquête sur l'homosexualité en littérature. Plusieurs écrivains et intellectuels y répondent et beaucoup d'entre eux ont le sentiment qu'écrire des « invertis », des « pédérastes », des « sodomites » est désormais une mode³.

Dans un livre de 1927 François Porché essaie de retracer la présence de l'homosexualité dans la littérature. Il exprime l'opinion que la sortie de *Sodome et Gomorrhe* de Proust fut « quelque chose comme l'édit de Nantes des non-conformistes : de même que, jadis, les protestants dans l'État, les voici, à partir de ce jour, reconnus officiellement, et non plus parqués dans un secteur réservé, en quelque 'enfer' de bibliothèque, mais domiciliés au cœur même de la Cité des livres, dans les plus beaux quartiers. »⁴

Et pourtant le roman de Proust, publié en 1921, n'est pas le premier qui aborde ce sujet délicat. Pourquoi alors le quatrième volet de la *Recherche*, ou encore les écrits de Gide, quelques années plus tard⁵, suscitent tant de scandale dans l'opinion publique ? Si l'on considère attentivement les lignes de Porché, on peut noter qu'il n'est pas tant surpris du fait que quelqu'un ait

¹ « The Love that dare not speak its name ». C'est le vers final du poème d'Alfred Douglas (l'amant d'Oscar Wilde), intitulé « Two loves » (1894).

² D. Fernandez, *Amants d'Apollon. L'Homosexualité dans la culture*, Paris, Grasset, 2015, p. 361. M. Nemer, *Corydon citoyen*, Paris, Gallimard, 2006, p. 164-166.

³ Le compte rendu est paru dans *Le Temps*, 26 février 1926. L'enquête est publiée dans *Les Marges* du 15 mars 1926 (quelques autres réponses se trouvent dans le numéro suivant, du 15 avril 1926).

⁴ F. Porché, *L'Amour qui n'ose pas dire son nom*, Paris, Grasset, 1927, p. 10.

⁵ Dans les années 1920 Gide publie le traité *Corydon* (1924), le roman *Le Faux-monnayeurs* (1925) et son autobiographie, *Si le grain ne meurt* (1926).

publié un livre sur ce thème. Ce qui le scandalise c'est plutôt que cela ne se fait plus en cachette, comme autrefois. Pendant longtemps, les auteurs homosexuels ont recours à des subterfuges, à des moyens plus ou moins clandestins pour parler de leurs amours. Il suffit de penser aux publications anonymes, ou sous couvert de pseudonyme. Ou encore aux tirages limités, destinés uniquement aux amis, parfois confiés à une maison d'édition spécialisée. Enfin, ils ont souvent utilisé une écriture allusive, ou tout carrément chiffrée. Ce sont de pareils détours qui ont permis à ces auteurs de garder un certain secret sur leurs écrits – lorsqu'ils avaient choisi de les faire circuler, ce qui n'était pas toujours le cas, la crainte du scandale étant très puissante.

En outre, si l'on en croit Porché, ce qui peut choquer les lecteurs c'est le fait que ces livres sont reconnus officiellement. La qualité littéraire de l'œuvre de Proust, ou de Gide n'est pas en discussion. Il s'agit de textes que le public cultivé ne peut pas ignorer ou sous-estimer, car ils s'imposent comme dignes d'attention. La sortie de l'« enfer » des bibliothèques est donc double : une aboutit à une plus grande visibilité ; elle traduit également une revendication de légitimité.

Je crois que le mérite principal de la littérature n'est pas celui d'avoir donné une expression publique à une question qui était passée sous silence auparavant – ce qui d'ailleurs n'est pas tout-à-fait correcte : comme on l'a vu, dans les années 1920, il y avait déjà nombre de publications consacrées à l'homosexualité. J'estime plutôt que ce qui a dû troubler le public – et les critiques – de l'époque, est le fait que de tels ouvrages ont apporté un changement de perspective.

Les premiers qui publient des ouvrages où ils traitent ouvertement ce sujet sont les médecins et les psychiatres. Leurs livres connaissent une grande diffusion, qui parfois dépasse le milieu des savants. Il faudrait pourtant voir en quels termes ils parlent d'homosexualité.

Il faut considérer brièvement la variété lexicale qu'on trouve dans les traités de l'époque pour définir les personnes qui éprouvent ces amours. On parle couramment (et, souvent, de manière indistincte) d'invertis, de sodomites et de pédérastes. Mais, avant l'affirmation du mot « homosexuel », on trouve aussi d'autres dénominations plus curieuses, comme uranistes, unisexuels, homophiles, adoniens, antiphysiques – à côté desquelles il y a, bien évidemment, les variantes féminines, les saphistes, les tribades, les gynécomastes, les anandrynes. Cette liste, qui n'est pas exhaustive, suffit à montrer qu'à la fin du XIX^e siècle, une grande quantité de mots est disponible pour définir cet amour.

Mais au delà de ce délire taxonomique, de tels termes sont toujours employés dans les milieux médicaux et pour décrire un état maladif. Plutôt que sur les mots, c'est sur quelque notion que je voudrais ici m'arrêter.

Plusieurs « spécialistes » s'interrogent sur l'étiologie de l'homosexualité. Le docteur Ambroise Tardieu est parmi les premiers à s'occuper des « pédérastes » en France. Ses études de médecine légale ont longtemps fait autorité. Il y est maintes fois question des marques physiques de ce qu'il considère comme un « vice ». En outre, il estime que ce genre de « perversions morales » peut conduire au crime et que ces personnes représentent un danger pour la société.

Dans les années suivantes, médecins et psychiatres s'interrogent sur un autre aspect. Ils cherchent à savoir si ces amours sont le résultat d'un « vice » inné ou acquis. Un nouveau courant va bientôt s'affirmer. En 1882 Jean-Martin Charcot et Valentin Magnan publient un article où ils suggèrent que l'homosexualité n'est pas un vice mais plutôt une « tare » héréditaire. Plutôt que sur l'observation physique de l'individu, les études vont alors se concentrer sur ses antécédents familiaux et sur son histoire clinique. L'homosexuel devient l'objet d'une interrogation qui vise à découvrir l'origine de sa condition, que l'on présuppose pathologique.

Dans leur article les deux médecins décrivent le cas d'un patient qu'ils ont eu occasion d'observer. Ils reconnaissent des symptômes d'hystérie, qu'ils expliquent uniquement (comme s'il s'agissait d'une pure évidence) à l'aune de sa passion pour les hommes.

Certes, la situation a évolué depuis les ouvrages de Tardieu. Celui-ci écrivait : « Quoique incompréhensibles, quelque contraires à la nature et à la raison que puissent paraître les actes de

pédérastie, ils ne sauraient échapper ni à la responsabilité de la conscience, ni à la juste sévérité des lois, ni surtout au mépris des honnêtes gens »⁶. À la dureté de ces jugements, d'ordre moral, judiciaire et social, Charcot et Magnan opposent une vision plus nuancée. Ils affirment que cette « perversion instinctive [...] n'est qu'une manifestation saillante d'un état psychopathique beaucoup plus profond. »⁷ Ensuite, ils soulignent que, ces individus n'étant pas responsables de leurs actes, ils ne devraient pas être objet d'une condamnation judiciaire.

Il n'en reste pas moins que, selon eux, « les dégénérés, dès l'enfance, portent la marque d'une tare cérébrale »⁸. Ils revendiquent par conséquent l'opportunité de soigner ces individus. Au lieu d'être enfermés dans des prisons, les homosexuels devraient l'être dans les asiles.

Je voudrais enfin souligner que beaucoup de « spécialistes » de l'époque s'étonnent du fait que les homosexuels considèrent leur passion et leurs amours comme désirables. Et, de plus, ils en parlent en des termes qui rappellent ceux qu'on utilise à propos de l'amour « normal ». Parfois, curieusement, ils n'éprouvent même pas de honte. Tardieu écrit : « J'ai eu d'un autre côté l'occasion fréquente de lire la correspondance de pédérastes avoués, et j'ai trouvé, sous les formes de langages les plus passionnées, des épithètes et des images empruntées aux plus ardents transports du véritable amour. »⁹ Et le D^r Paul Garnier lui fait écho, à propos d'un homme qu'il a interrogé sur sa passion : « L... est un pédéraste ; loin de nier, d'ailleurs, ses habitudes honteuses, il les confesse avec une complaisante lubricité de langage. » Le médecin trouve la situation tout-à-fait incompréhensible : « Il ne semble pas se rendre compte de ce qu'il y a de méprisable, avilissant et condamnable dans la nature des relations qu'il entretenait avec X... Il en parle comme d'une chose toute naturelle et non comme d'un vice révoltant. »¹⁰

Plusieurs « spécialistes » ont également du mal à accepter que les individus qu'ils ont l'occasion de traiter ne soient pas des efféminés (dans leur aspect, leurs modes, leur voix, etc.). Ou encore, qu'ils ne présentent aucune marque physique de leur « vice », ou de leur « dégénérescence ». Enfin, ils s'étonnent de l'intelligence et de la culture dont certains font preuve. En somme, ils ont du mal à accepter que des « pervers », ou, en tout cas, des « malades » soient si bien portants. Même si leurs théories et leurs préjugés ne sont pas confirmés par les observations concrètes, ils n'arrivent pas à s'en débarrasser. Loin de conclure qu'il ne s'agit pas d'une maladie, ils considèrent tout au plus que c'est une pathologie insolite et difficile à saisir.

Aucun d'entre eux ne suppose que les éventuels sentiments de malaise à propos de l'homosexualité soient une conséquence de la répression sociale à laquelle ces personnes sont soumises. Et pourtant leurs « patients » insistent souvent sur cet aspect. Je ne citerai que l'exemple très poignant du récit d'« Antonio » (pseudonyme de Julio-Maria Malbranche), un jeune homme de dix-huit ans qui écrit une lettre à ses parents avant de tenter de se suicider (reproduite, dans leur étude, par les médecins chargés de le soigner) : « J'aime, oui, j'aime quelque chose de réprouvé... quelque chose de défendu... quelque chose que l'actuelle société traite d'immoral et d'infâme... j'aime les jeunes et beaux garçons... je suis pédéraste. Je les désire ardemment... mais mon désir ne peut être réalisé sous peine de déshonneur et de dégradation. » Et il continue : « À ce moment de suprême angoisse, je désire faire ma confession à ce monde qui est la cause de ma mort. »¹¹ C'est étonnant de constater que ce jeune homme a une vision bien plus lucide que bien des médecins de la période : il n'accuse nullement la nature comme cause de son désespoir. Ses reproches sont tous adressés à la pression sociale et à l'intolérance.

⁶ A. Tardieu, *Étude médico-légale sur les attentats aux mœurs*, Paris, Baillière, 1873, p. 239.

⁷ J.-M. Charcot, V. Magnan, « Inversion du sens génital » (deuxième partie), *Archives de neurologie*, n. 4, 1882, p. 299.

⁸ *Ibid.*, p. 297.

⁹ A. Tardieu, *op. cit.*, p. 184.

¹⁰ P. Garnier, *La Folie à Paris*, Paris, Baillière, 1890, p. 389, 390.

¹¹ A. Antheaume, L. Parrot, « Un cas d'inversion sexuelle », *Annales médico-psychologiques*, 1905, n. 1, p. 460.

Les traités psychiatriques parus au tournant entre le XIX^e et le XX^e siècle traduisent une vision très stigmatisante de l'homosexualité. Les jugements que s'y trouvent exprimés découlent très clairement de considérations d'ordre moral, ce qui est d'autant plus surprenant qu'il s'agit d'études qui se présentent comme scientifiques.

Dans leurs traités, lorsqu'ils présentent les « cas » des homosexuels, médecins et psychiatres soumettent les témoignages recueillis à une critique constante et parfois aussi à une révision substantielle. Ils encadrent inmanquablement les expériences de ces individus dans le domaine de la pathologie. L'unique solution que les homosexuels ont à disposition pour s'opposer au discours médical est de prendre eux-mêmes la plume pour faire valoir leur propre point de vue. Seulement en cette manière ils peuvent se passer des intermédiaires qui se sont pour longtemps réappropriés des récits des leurs expériences.

Je comprends ainsi les raisons qui ont poussé beaucoup d'écrivains et d'intellectuels homosexuels (comme l'ont fait Proust, Gide et tant d'autres¹²) à s'engager dans le débat sur leur propre condition. C'est dans ce conteste que, parallèlement à l'élaboration des théories médicales¹³, prend forme un discours alternatif.

Pour ce qui concerne la littérature je ne sais pas si l'on peut parler, en termes foucauldien, de « contre-discours ». En tout cas, le désir de beaucoup d'homosexuels d'intervenir dans le débat est évident. À une époque où le discours médical dominant reproduit les idées reçues sur l'homosexualité, ceux qui sont concernés plus directement par cette réalité ne reconnaissent pas du tout cette interprétation des faits. Ceux qui en ont fait l'expérience s'opposent à cette image répandue, qui avilit leurs amours et, en conclusion, leur personne toute entière. Ce sont leurs témoignages, aussi que le courage de ceux qui les expriment publiquement, qui font beaucoup avancer le débat.

J'ai choisi de m'arrêter sur un exemple concret (encore que méconnu) qui permet de rapprocher deux perspectives très différentes et qui montre clairement comme les deux types de discours se sont effectivement croisés. Il s'agit d'un témoignage resté longtemps inédit, qui date de 1894 et qui a été publié seulement en automne 2014. L'auteur est George Hérelle. Érudit et professeur de philosophie, il est aussi le premier traducteur de Gabriele D'Annunzio en France. La raison pour laquelle il m'intéresse ici est que, depuis les années 1870, il travaille en secret à une étude sur l'homosexualité. Pour ce faire il recueille plusieurs témoignages, lit des ouvrages littéraires et consulte également les textes psychiatriques disponibles à l'époque.

En particulier il s'intéresse au questionnaire d'une enquête sur l'homosexualité préparé par le docteur Georges Saint-Paul. Ce dernier travaille avec le docteur Lacassagne à la faculté de médecine de Lyon et son questionnaire paraît en 1894, dans une revue de médecine légale¹⁴. Après l'avoir lu, Hérelle décide de préparer deux autres questionnaires similaires¹⁵, qui pourtant diffèrent à bien des égards de celui qui leur sert de modèle. Je voudrais donc comparer quelques aspects de ces deux textes, notamment le lexique employé par les auteurs et quelques-unes des questions qu'ils posent.

Le docteur Saint-Paul, qui s'adresse à des médecins, parle de « mal », de « vices », d'« anomalies », de « déviation », de « perversions », de « dégénérescence », de « tendances

¹² Par exemple Georges Eekhoud, Jean Lorrain, Achille Essebac, Jean Binet-Valmer... mais la liste serait longue. Pour un aperçu, je renvoie aux livres déjà cités de M. Nemer et D. Fernandez.

¹³ À propos de l'influence que la littérature a exercé sur la médecine, je signale au moins le récent livre d'un historien italien : G. Dall'Orto, *Tutta un'altra storia. L'omosessualità dall'antichità al secondo dopoguerra*, Milano, Il Saggiatore, 2015 (notamment p. 444 et sq.).

¹⁴ G. Saint-Paul [D^f Laupts], « Enquête sur l'inversion sexuelle. Questionnaire-plan », *Archives d'anthropologie criminelle*, t. IX, 1894, p. 105-108. L'auteur signe quelques-uns de ses écrits avec le pseudonyme « Laupts » (qui n'est autre que « St. Paul » lu à l'envers). La revue est fondée et codirigée par ledit Lacassagne.

¹⁵ Le premier porte sur la « nature » de l'homosexualité, tandis que le deuxième est consacré à sa « pratique ». Voir G. Hérelle, *Archéologue de l'inversion sexuelle « fin de siècle »*, édition établie par C. Thomson, Paris, Éditions du félin, 2014, p. 137-139 et p. 170-173.

morbides », d'« amours coupables », de « stigmates physiques ». Son but est d'établir s'il y a des possibles remèdes à ce qu'il considère comme une maladie.

Au contraire Hérelle dans son questionnaire, adressé à quelques amis qui partagent son penchant, parle de « sentiments », d'« amour », de « passion », de « cœur », de « sensibilité », de « fidélité », de « qualités physiques », de « qualités morales », d'« éducation », de « condition sociale ». On chercherait en vain ces termes dans le questionnaire du psychiatre lyonnais.

Les questions posées par Hérelle sont de même très différentes. Par exemple, il se demande s'il n'y a pas un moyen pour mettre fin à l'isolement social et à la stigmatisation à laquelle les homosexuels sont condamnés. De plus, il s'interroge sur la diffusion de l'homosexualité dans les différentes classes sociales et sur leur répartition sur le territoire nationale (il se demande par exemple si la proportion des homosexuels est égale dans les grandes villes et en province).

En somme, ce méconnu professeur de philosophie, qui travaille isolée, avec l'aide de quelques amis, pose des questions beaucoup plus actuelles, plus pertinentes et, dirais-je, même beaucoup plus intelligentes qu'un académicien qui travaille en contact avec des « spécialistes » reconnus. Le changement de lexique, de rhétorique et les questions auxquelles il cherche des réponses, sont seulement les traces les plus évidentes d'une perspective différente, à partir de laquelle se profile un discours alternatif.

Dans une autre occasion, le docteur Saint-Paul propose une intéressante synthèse du parcours fait par les médecins dans leurs études sur l'homosexualité : « Ce qui caractérise mieux notre époque [...] c'est l'ambition de guérir. Où nos prédécesseurs voyaient des coupables, nous voyons des malades ; où le philosophe d'antan découvrait une faute, nous diagnostiquons, nous, la tare ou l'accident nerveux. »¹⁶ Indéniablement il y a eu un progrès. Loin d'exprimer une condamnation morale et judiciaire, son but est désormais celui de guérir. De la criminalisation on est passés à la médicalisation. Pour le passage suivant, et donc pour l'acceptation de l'homosexualité, c'est la littérature qui fait le premier pas.

En 1897, Hérelle écrit une lettre, qu'il projette d'envoyer au D^r Laupts. Il y affirme : « Je ne crois ni à votre prophylaxie, ni à votre traitement ; je n'attends pas de vous une guérison ; je ne me considère pas comme un malade ». Et encore : « Nous avons tous une envie folle de nous confesser, de crier notre amour ; à certaines heures, nous le raconterions aux passants, si notre bouche n'était pas scellée par la double appréhension de nous heurter à une indifférence dédaigneuse ou de nous exposer à toutes sortes d'inconvénients sociaux. »¹⁷ Il fait ici valoir deux arguments : en premier lieu qu'il ne s'agit nullement d'une maladie. Deuxièmement, il témoigne d'une volonté répandue de se raconter. En effet plusieurs écrits d'homosexuels démontrent un refus de la vision médicale dominante. Ils affirment au contraire, en opposition à celle-ci, la légitimité de ces amours reprobés. Mais la crainte des possibles conséquences les empêchent souvent d'en parler publiquement.

Comme le souligne Didier Eribon, dans un volume paru récemment, donner la parole aux individus ne résout pas toutes les contradictions liées au débat sur l'homosexualité¹⁸. Cependant, la littérature ouvre un nouvel espace où les dominés peuvent se réapproprier le discours sur eux-mêmes. Ceux qui pendant longtemps n'ont pas eu accès à la scène publique, obtiennent finalement la possibilité d'exprimer directement leur point de vue. Par le biais de l'écriture, leur voix dépasse le contexte privé et vise un auditoire plus vaste. En effet, c'est là l'un des aspects fondamentaux de la littérature : *écrire* n'est la même chose que *publier*. Hérelle n'arrive pas à franchir le pas ; d'autres sauront le faire.

Publier un livre implique l'instauration d'un rapport entre l'individu qui écrit et une communauté de lecteur. La subjectivation trouve donc une place à l'intérieur d'un discours socialement institutionnalisé. Des écrivains comme Proust ou Gide (qui restent les plus célèbres), utilisent la littérature comme moyen d'une revendication. Ils y trouvent un espace d'affirmation, à

¹⁶ G. Saint-Paul [D^r Laupts], *Tares et poisons. Perversion et perversités sexuelles*, Paris, Carré, 1896, p. 280.

¹⁷ G. Hérelle, *op. cit.*, p. 238-239.

¹⁸ D. Eribon, *Théories de la littérature*, Paris, PUF, 2015.

la fois en tant qu'individus et en tant que membres d'un groupe plus large. Ce n'est pas au hasard que, dans *Sodome et Gomorrhe* et dans *Corydon*, les deux auteurs se confrontent avec le discours médical. Mais, en même temps, ils y apportent des éléments nouveaux.

À une époque où les médecins et les psychiatres se posent en interprètes légitimes de la question, ils apportent une perspective différente et critique. Celle-ci est fondée surtout sur l'expérience directe, qui seule permet de se dégager des préjugés. Plusieurs écrivains ont fait preuve d'un grand courage en choisissant de traiter ce sujet et d'y associer leur nom et leur autorité. Ils ont ainsi contribué à affirmer l'idée que l'homosexualité n'est pas une maladie et que le véritable fléau est plutôt la condamnation sociale de la déviance.

C'est en ce sens, je crois, que la littérature a représenté historiquement l'un des premiers lieux d'élaboration d'un contre-discours, ou, plus précisément, d'un discours alternatif et critique qui contribue à un processus d'émancipation. Celui-ci passe par la prise de conscience et le témoignage d'une différence par rapport à une représentation dominante. C'est dans ce contexte que s'affirme la possibilité de se penser et de se décrire à travers des modèles différents. L'expression littéraire au sein d'un discours idéologique relève nécessairement d'un engagement et s'inscrit ainsi dans le cadre d'une littérature socialement engagée.